

PREFECTURE DU LOIRET
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT
BUREAU DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES

ARRETE

portant composition de la commission de réforme des agents
des collectivités non affiliées au Centre de Gestion
de la fonction publique territoriale du Loiret

Le Préfet du Loiret
Chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur
Chevalier dans l'ordre national du mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires, modifié par le décret n° 2008-1191 du 17 novembre 2008 ;

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 février 2015 portant composition de la commission de réforme des agents des collectivités non affiliées au centre de gestion ;

Vu la désignation des représentants du Conseil Régional à la commission de réforme ;

Vu la désignation des représentants d'Orléans à la commission de réforme suite au départ à la retraite de M. Dominique DANGE, représentant du personnel titulaire de catégorie C ;

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral du 1^{er} juin 2012 modifié portant composition de la commission de réforme des agents des collectivités non affiliées au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret, est abrogé.

Article 2 : La commission de réforme pour les collectivités non affiliées au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret est composée de la manière suivante :

Représentants des collectivités non affiliées :

- **Médecins agréés de l'Administration** :

Titulaires : - M. le Docteur Jacques PREVOST
- M. le Docteur Jean-Louis GUICHARD

Suppléants : - Mme le Docteur Pascale CHAMPAULT
- M. le Docteur Emmanuel HERVIEUX

- **Collectivités concernées** :

FLEURY LES AUBRAIS

Représentants de l'Administration

Titulaires	Suppléants
- M. Gérard BOURDERIOU	- Mme Laurence BULTEAU - non désigné
- Mme Françoise BLANCHET	- Mme Luna AUDAY - non désigné

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires	Suppléants
- M. François DUPUCH	- M. Hubert DROGUET - Mme Valérie HAMOIS
- Mme Carole TRAVERS	- Mme Annie LAURET - non désigné

CATEGORIE B

Titulaires

- Mme Béatrice BINAME

- Mme Catherine DAUXERE

Suppléants

- M. Joël COUIC
- Mme Odile NOGUET

- Mme Françoise MARRIE-ROGIN
- non désigné

CATEGORIE C

Titulaires

- Mme Patricia LEMAIRE

- Mme Nadia GUILLOT

Suppléants

- M. Bruno MATRAT
- Mme Annie GUEDON

- M. Jean-Guy RIFFET
- M. Thierry COLLEAU

CONSEIL REGIONAL

Représentants de l'Administration

Titulaires

- Mme Jalila GABORET

- M. Christian DUMAS

Suppléants

- Mme Anne LECLERCQ
- non désigné

- M. Olivier FREZOT
- non désigné

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires

- Mme Catherine BIDAULT

- M. Patrick RAGUILLET

Suppléants

- M. Philippe GOUTEYRON
- M. Baptiste CHAPUIS

- Mme Isabelle COUDERT
- Mme Odile DIARRA

CATEGORIE B

Titulaires

- Mme Cécilia VENTURO

- Mme Catherine TRASBOT

Suppléants

- Mme Sabrina DESCHAMPS
- Mme Armande ROMMEL

- Mme Francelise WEINLING
- Mme Jeannick BIDAULT

CATEGORIE C

Titulaires

- M. Nicolas HASSLI

- Mme Nadège CHABOT

Suppléants

- M. Patrick RAGU
- M. Laurent MEINIER

- M. Hamed IDRISSE
- M. Bruno SALVADOR

SAINT JEAN DE BRAYE

Représentants de l'Administration

Titulaires

- Mme Colette MARTIN-CHABERT

- M. Gislain GUINET

Suppléants

- M. Pierre-Cécil RUFFIOT-MONNIER
- non désigné

- Mme Ghislaine HUROT
- non désigné

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires

- M. Jacky GIVERNAUD

- Mme Sophie FOURNIER

Suppléants

- Mme Marie-Céline TYSSIER
- non désigné

- Mme Fabienne SIONNEAU
- non désigné

CATEGORIE B

Titulaires

- M. Claude MAVEAU
- Mme Yolande LOUVEST

Suppléants

- Mme Patricia ROBIN
- non désigné
- Mme Christelle PANTOJA
- non désigné

CATEGORIE C

Titulaires

- M. Stéphane BAUDOIN
- Mme Chantal GUILLEMARD

Suppléants

- M. Jean-Dominique BRAY
- non désigné
- M. Serge GOUABAULT
- non désigné

SARAN

Représentants de l'Administration

Titulaires

- M. François MAMET
- Mme Josette SICHAULT

Suppléants

- M. Bernard DUGALLEIX
- non désigné
- M. Jacques MAZZUCA
- non désigné

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires

- M. Patrick LANGER
- M. Frédéric TORRECILLAS

Suppléants

- Mme Ingrid INGELBRECHT
- non désigné
- Mme Christine DELAFOY
- non désigné

CATEGORIE B

Titulaires

- M. Mickaël COURCOL
- Mme Béatrice MARIDET

Suppléants

- Mme Isabelle MENAGE
- non désigné
- Mme Valérie PIGAT
- non désigné

CATEGORIE C

Titulaires

- M. Joël BEAUJOIN
- Mme Véronique BESNARD

Suppléants

- Mme Carmen ABENZA
- M. Fabrice DAUTREAU
- M. Patrick BRUNET
- Mme Christine D'ORIVAL

ORLEANS

Représentants de l'Administration

Titulaires

- Mme Muriel SAUVEGRAIN
- Mme Chantal DESCHAMPS

Suppléants

- Mme Niamé DIABIRA
- M. Sébastien HOEL
- M. Philippe LELOUP
- Mme Brigitte RICARD

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires

- Mme Anne VANDERMEERSCH
- Mme Catherine RAVOYARD

Suppléants

- M. Eric BRETTON
- M. Yannick MANCEAU
- Mme Corinne MESAGLIO THOMAS
- Mme Marie-France COLAS

CATEGORIE B

Titulaires

- Mme Karen OSBORNE
- M. David GALOPIN

Suppléants

- M. Eric BLANCHET
- M. Jacky RAGU
- Mme Séverine PEREIRA
- Mme Karine ARTHUR

CATEGORIE C

Titulaires

- M. Philippe BOUTEILLY
- M. Raphaël HANNOT

Suppléants

- Mme Léa AUBOURG-DEVERGNE
- M. Xavier DESENEPART
- M. Jacky CHARLES
- Mme Aurélie VERMEZ

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Représentants de l'Administration

Titulaires

- M. Jean-Pierre GABELLE
- Mme Florence GALZIN

Suppléants

- M. Alain GRANDPIERRE
- non désigné
- Mme Pauline MARTIN
- non désigné

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires

- Mme Anne MOREAU
- M. Rachid LABZAE

Suppléants

- Mme Véronique DE LA HOUGUE
- Mme Sandrine GERARD
- Mme Brigitte BLIN
- Mme Marie-Claude AVELINE

CATEGORIE B

Titulaires

- Mme Florence RICHARD
- M. Lionel PUISSET

Suppléants

- M. Frédéric BAUDET
- Mme Clarisse HUE
- Mme Irène HUBERT
- M. François OUDIN

CATEGORIE C

Titulaires

- Mme Etienne SYMESAK
- M. Jean-Marine CHABON

Suppléants

- Mme Brigitte THEURIER
- M. Christophe BALDACHINO
- Mme Suzy LOUBER
- M. John COUGET

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LOIRET

I LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES SAPEURS- POMPIERS VOLONTAIRES EST COMPOSEE COMME SUIT :

PRESIDENT : le Préfet ou son représentant

REPRESENTANTS DES MEDECINS

- Un praticien de médecine générale, choisi parmi les membres du comité médical, auquel est adjoint, s'il y a lieu, pour l'examen des cas relevant de sa compétence, un médecin spécialiste.

Titulaire : **Docteur Jacques PREVOST**

- le médecin-chef départemental des services d'incendie et de secours du Loiret ou un médecin des sapeurs pompiers désigné par ce dernier :

Titulaire : **Docteur Erik BOQUET**, Médecin-chef du S.D.I.S. du Loiret

Suppléant: **Docteur Marianne VASSEUR**, Médecin-Chef Adjoint du S.D.I.S du Loiret

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

1°)

- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours du Loiret
- M. le directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours du Loiret

2°) le représentant de l'établissement public :

Titulaire : **M. Claude BOISSAY**

Suppléants : **M. Gilles BURGEVIN**

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

1°) **Officier des sapeurs pompiers professionnels, chef d'un centre départemental :**

Titulaire : **Capitaine Cédric DESBOIS**, chef du centre d'incendie et de secours d'Orléans Centre

Suppléant : **Lieutenant Alain COLON**, chef du centre d'incendie et de secours de Courtenay

2°) **Sapeur-pompier volontaire du même grade que celui dont le cas est examiné :**

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- Capitaine Pascal COUTANT	- Capitaine Bruno CONSTANS
- Lieutenant Frédéric SAPIN	- Lieutenant Philippe MENARD
- Adjudant-Chef Eric VIGNEAU	- Adjudant Guillaume RICHARD
- Sergent Yohan CARLIER	- Sergent Pierre-Edmond LELIEVRE
- Caporal Jérémy LINDE	- Caporal Cyril MARTIN
- Sapeur 1ère classe Jérémy COQUILLET	- Sapeur 1ère classe Sandy ARGOT
- Infirmier Elodie DREFFIER	- Infirmier Principal Patrice JULIEN

II – LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS EST COMPOSEE COMME SUIT :

Représentants de l'établissement public:

M. Pascal GUDIN	titulaire
M. Michel GUERIN	titulaire
Mme Viviane JEHANNET	suppléant
M. Claude BOISSAY	suppléant
M. Michel LECHAUVE	suppléant
Mme Line FLEURY	suppléant

2 Médecins agréés, membres du comité médical départemental:

- M. le Docteur Jacques PREVOST	titulaire
- M. le Docteur Jean-Louis GUICHARD	titulaire
- Mme le Docteur Pascale CHAMPAULT	suppléant
- M le Docteur Emmanuel HERVIEUX	suppléant

Représentants du personnel:*Sapeurs-pompiers professionnels non-officiers*

M. le Sergent-Chef John MICHAULT	titulaire
M. l'Adjudant chef Christophe MAUGER	titulaire
M. le Caporal chef Fabien ROUILLARD	suppléant
M. le Sergent chef Olivier LACHASSE	suppléant
M. le Sergent chef Cyril MORLOT	suppléant
M. le Sergent chef Nabile SEGHROUCHNI	suppléant

*Sapeurs-pompiers professionnels officiers*Groupe hiérarchique 3:

Mme l'infirmière Valérie MAILLY	titulaire
M. le Lieutenant Bruno COMPIN	titulaire
M. le Lieutenant Eric BARUEL	suppléant
M. le Lieutenant Gilles RABOUILLE	suppléant
M. le Lieutenant Eric GALLIER	suppléant
M. le Lieutenant Julien VIGOT	suppléant

Groupe hiérarchique 4:

M. le Lieutenant Eric CHENAILLE	titulaire
M. le Lieutenant Freddy GARNIER	titulaire
M. le Lieutenant Alexis RAFALDI	suppléant
M. le Lieutenant Alain COLON	suppléant
M. le Lieutenant Benoit TONI	suppléant
M. le Lieutenant Jean-Michel PIEDALLU	suppléant

Groupe hiérarchique 5:

Mme le Commandant Véronique BLONDEL	titulaire
M. le médecin Erik BOQUET	titulaire
M. le Capitaine Jérémie LACROIX	suppléant
M. le Capitaine Cédric DESBOIS	suppléant
M. le Commandant Bruno MORINEAU	suppléant
M. le Capitaine Jean-Louis BEGUE	suppléant

Groupe hiérarchique 6:

M. le Lieutenant-Colonel Vincent NEZAN	titulaire
M. le Lieutenant-Colonel Franck MAILLARD	titulaire
M. le Lieutenant-Colonel Laurent BLONDEL	suppléant
M. le Lieutenant-Colonel Rodolphe BIDAULT	suppléant
Mme le médecin Marianne VASSEUR	suppléant
M. le Lieutenant-Colonel Pierre GAMEL	suppléant

**III – LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES
PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES EST COMPOSEE COMME SUIT :**

Représentants de l'Administration

Titulaires

- M. Pascal GUDIN

- M. Michel GUERIN

Suppléants

- Mme Viviane JEHANNET
- M. Claude BOISSAY

- M. Michel LECHAUVE
- Mme Line FLEURY

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires

- Mme Véronique TISON

- Mme Martine CHAUVEAU

Suppléants

- M. Loïc LE BRESTEC

- Mme Maud FLAMME-DUCHATEAU

CATEGORIE B

Titulaire

- M. Damien BARNOUX

- M. François SERVAIS

Suppléants

- Mme Christine MINOT
- M. Patrick BRANJAUNEAU

- M. Fabien DENIS
- M. Philippe BARILLET

CATEGORIE C

Titulaires

- Mme Annabelle ASTARICK

- Mme Karen VOISIN

Suppléants

- M. Sylvain COLLET
- M. Christophe BERNAUDIN

- Mme Julie BOUVET
- M. Guillaume POCHON

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ORLEANS VAL DE LOIRE (CAOVL)**

Représentants de l'Administration

Titulaires

- Mme Sophie PALANT
conseillère communautaire, mairie d'Olivet

- M. Philippe DESORMEAU
conseiller communautaire, mairie de Fleury les Aubrais

Suppléants

- Mme Fabienne d'ILLIERS
conseillère communautaire,
mairie d'Olivet

- M. Jacques MARTINET
vice-président
mairie de Saint Denis en Val

- M. Christian THOMAS
vice-président
mairie de Mardié

- M. Nicolas BONNEAU
conseiller communautaire
mairie de la Chapelle St Mesmin

Représentants des personnels

CATEGORIE A

Titulaires

- Mme Marielle CHENESSEAU
ingénieur principal

- M. Vincent VEDERE
attaché territorial

Suppléants

- M. Paulo LIMA
ingénieur
- Mme Nathalie CLEMENT
attaché territorial
- Mme Aude MARCUEYZ
ingénieur
- Mme Stéphanie SAULAS
ingénieur

CATEGORIE B

Titulaires

- Mme Mercedes PEZY
rédacteur principal de 2ème classe

- M. Pascal NICOLAS
technicien

Suppléants

- M. Harry ASSELINEAU
rédacteur

- Mme Stéphanie CLAYSSSEN
rédacteur
- Mme Annie BERNADOU
rédacteur

- M. Frédéric VINCHON
technicien principal de 1ère classe

CATEGORIE C

Titulaires

- M. Serge LOPEZ
adjoint technique principal de 2ème classe

- M. Christophe MARTINEZ
adjoint technique principal de 1ère classe

Suppléants

- M. Yann BOUGUENNEC
adjoint technique de 1ère classe

- M. Sosefo GALULOA
adjoint technique principal
de 2ème classe

- M. Manuel PINHO
agent de maîtrise

- M. Pierrick CISSE
adjoint technique de 1ère classe

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Loiret ; un exemplaire sera adressé à chaque collectivité concernée et au centre de gestion.

Fait à Orléans, le 12 janvier 2016

Le préfet,
pour le préfet,
le secrétaire général,
signé : **Hervé JONATHAN**

NB : Délais et voies de recours (application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et des articles R421-1 et R421-5 du code de justice administrative).

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux adressé à Monsieur le Préfet de la Région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret, 181 rue de Bourgogne – 45042 Orléans Cedex 1 ;
 - soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75800 Paris Cedex 8
 - soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie – 45000 Orléans
- Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré implicite au terme d'un silence de l'Administration pendant deux mois.